

2019-12-03  
2019-5198



Groupe	28	Fongicide
--------	----	-----------

**TATTOO<sup>MD</sup> Fongicide**

**SOLUTION AQUEUSE**

**POUR LA SUPPRESSION DU MILDIOU DANS LES POMMES DE TERRE, TOMATES,  
CUCURBITACÉES, LAITUE ET LES ÉPINARDS**

**COMMERCIAL**

**DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX  
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**NUMÉRO D’HOMOLOGATION: 29554  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**PRINCIPE ACTIF : chlorhydrate de propamocarbe 722 g/L**



**CONTENU NET : 1 L à VRAC**

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847 [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca)

Bayer CropScience Inc.  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.  
Calgary, Alberta T2C 3G3

**LIRE L’ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L’UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**EN CAS DE DÉVERSEMENT, D’EMPOISONNEMENT OU D’INCENDIE,  
COMPOSER LE NUMÉRO 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)**

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

**MODE D'EMPLOI:** Se référer au livret fourni avec ce contenant.

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES.** Sensibilisant cutané potentiel. Corrosif cause des lésions aux yeux. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée. Ne pas permettre le contact avec les yeux ou les vêtements. Éviter le contact avec la peau. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'opérateur séparément des autres vêtements.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

**Vêtements et équipement protecteurs:** Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis durant l'application dans une cabine fermée. Porter également un équipement de protection des yeux (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

**PREMIERS SOINS:** Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

- **En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- **En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le

bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:** Des lésions potentielles aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours au lavage d'estomac.

**PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:** Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et de milieux estuariens. Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée ou prononcée, un sol compacté ou de l'argile. Éviter d'appliquer lorsque des averses abondantes sont prévues. La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

**ENTREPOSAGE :** Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale. **ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 0°C ET INFÉRIEURES À 30°C.** Si le produit a été entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci. Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage.

#### **ÉLIMINATION:**

##### **Élimination du contenant recyclable:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Contenant réutilisable:** Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

**Contenant réutilisable/à remplissages multiples:** En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

##### **Contenant non recyclable:**

1. Rincer à fond le sac de plastique vide, ou rincer trois fois le contenant vide, et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du sac de plastique/contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le sac de plastique/contenant inutilisable.
4. Éliminer le sac de plastique/contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

160708

<sup>MD</sup> Fongicide TATTOO est une marque déposée de Bayer.



Groupe 28 Fongicide

**TATTOO<sup>MD</sup> FONGICIDE**

**SOLUTION AQUEUSE**

**POUR LA SUPPRESSION DU MILDIOU DANS LES POMMES DE TERRE, TOMATES,  
CUCURBITACÉES, LAITUE ET LES ÉPINARDS**

**COMMERCIAL**

**DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX**

**SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 29554  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**PRINCIPE ACTIF: chlorhydrate de propamocarbe 722 g/L**



**TROIS FOIS**

**CONTENU NET : 1 L à VRAC**

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847 [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca)

Bayer CropScience Inc.  
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.  
Calgary, Alberta T2C 3G3

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE,  
COMPOSER LE NUMÉRO 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR)**

Table des:	Numéro de section <b>matières</b> :
<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b>	AVIS À L'UTILISATEUR..... 1 LE PRODUIT..... 2
<b>SÉCURITÉ ET MANUTENTION</b>	PRÉCAUTIONS, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS..... 3 PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES..... 4 PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES ET RENSEIGNEMENTS ..... 5 ENTREPOSAGE ..... 6 ÉLIMINATION ..... 7
<b>MODE D'EMPLOI</b>	CULTURE, MALADIE, DOSE D'EMPLOI, PÉRIODES D'APPLICATION ..... 8 DIRECTIVES D'APPLICATION ET LIMITES D'UTILISATION ..... 9 RAPPELS GÉNÉRAUX EN VUE D'UNE UTILISATION EFFICACE ..... 9.1 CULTURES DE ROTATION ..... 9.2 DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE, DÉLAI D'ATTENTE AVANT LE PÂTURAGE/L'ALIMENTATION, DÉLAI DE SÉCURITÉ ..... 10 INSTRUCTIONS DE MÉLANGE ..... 11 RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE ..... 12

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### SECTION 1 – AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### SECTION 2 – LE PRODUIT

Le Fongicide TATTOO est un fongicide qui utilise l'activité systémique du chlorhydrate de propamocarbe afin de protéger la plante contre le mildiou dans les pommes de terre, les tomates, la laitue et les cucurbitacées.

## SÉCURITÉ ET MANUTENTION

### SECTION 3 – PRÉCAUTIONS, VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

**PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES.** Sensibilisant cutané potentiel.

Corrosif. Cause des lésions aux yeux. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée. Ne pas permettre le contact avec les yeux ou les vêtements. Éviter le contact avec la peau. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'opérateur séparément des autres vêtements.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

**Vêtements et équipement protecteurs:** Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis durant l'application dans une cabine fermée. Porter également un équipement de protection des yeux (lunettes ou écran facial) pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.

### SECTION 4 – PREMIERS SOINS ET RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

#### PREMIERS SOINS:

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> <li>• Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.</li> <li>• Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.</li> <li>• Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.</li> </ul>
En cas de contact avec la peau ou les vêtements :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlever tous les vêtements contaminés.</li> <li>• Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.</li> <li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>
En cas d'inhalation :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacer la personne vers une source d'air frais.</li> <li>• Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.</li> <li>• Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>
En cas de contact avec les yeux :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.</li> <li>• Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.</li> </ul>

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:**

Des lésions potentielles aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours au lavage d'estomac.

## **SECTION 5 – PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES ET RENSEIGNEMENTS**

Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et de milieux estuariens. Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée ou prononcée, un sol compacté ou de l'argile. Éviter d'appliquer lorsque des averses abondantes sont prévues. La contamination des zones aquatiques par suite d'un ruissellement peut être réduite en prévoyant une bande de végétation entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

## **SECTION 6 – ENTREPOSAGE**

1. Pour prévenir la contamination, entreposer ce produit à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale.
2. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 0°C ET INFÉRIEURES À 30°C.
3. Si le produit a été entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.
4. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.



5. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
6. Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage.

## SECTION 7 – ÉLIMINATION

### **Élimination du contenant recyclable:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**Contenant réutilisable:** Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

**Contenant réutilisable/à remplissages multiples:** En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **Contenant non-recyclable:**

1. Rincer à fond le sac de plastique vide, ou rincer trois fois le contenant vide, et ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du sac de plastique/contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le sac de plastique/contenant inutilisable.
4. Éliminer le sac de plastique/contenant conformément à la réglementation provinciale.

### **Élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir:**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée:**

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, **NON PAS SUR LA CULTURE**, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés, canaux d'irrigation et végétation désirée.

**MODE  
D'EMPLOI**

**SECTION 8 – CULTURE, MALADIE, DOSE D'EMPLOI, PÉRIODE D'APPLICATION**

**POMME DE TERRE**

MALADIE	DOSE D'EMPLOI	RECOMMANDATIONS
Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	1.5 L/ha	Faire des applications foliaires du Fongicide TATTOO dans le cadre d'un programme préventif pour supprimer le mildiou dans la pomme de terre. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent la maladie, mais avant l'infection.
Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> ) et Brûlure alternarienne ( <i>Alternaria solani</i> )	Appliquer le Fongicide TATTOO à une dose de 1,5 L/ha + les produits d'association aux doses indiquées sur les étiquettes*.	Appliquer à intervalles de 7 à 10 jours. L'intervalle de pulvérisation le plus long peut être utilisé au début de la saison avant la fermeture du couvert, lorsque l'infestation est moins forte. Après la fermeture du couvert et lorsque les conditions sont très propices au développement des maladies, diminuer l'intervalle entre les traitements.  <b>Appliquer par voie terrestre ou aérienne.</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas appliquer plus de 7.5 litres de Fongicide TATTOO par hectare par saison de croissance.</li> <li>• Pour l'épandage au sol, appliquer dans un volume de pulvérisation de 200 à 300 litres d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme.</li> <li>• Pour l'épandage aérien, appliquer Fongicide TATTOO seul ou dans des mélanges en cuve (SEULEMENT avec les produits d'association recommandés homologués pour l'épandage aérien), dans au moins 45 litres d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme.</li> <li>• Ne pas appliquer dans les 14 jours précédant la récolte.</li> <li>• * Bravo 500, Bravo 720, Bravo Ultrex, Bravo Ultrex 90 SDG, Echo 90DF, Echo 720, Dithane DG 75, Dithane DG Rainshield NT, Dithane F-45, Dithane M-45 80% WP, Dithane WSP 80% WP, Manzate DF, Manzate Pro-Stick, Penncozeb 75DF ou Penncozeb 80WP.</li> <li>• <b>Lire et suivre les instructions qui se trouvent sur les étiquettes de produits d'association et suivre les plus strictes précautions et restrictions.</b></li> </ul>		

**Tomatoes**

MALADIE	DOSE D'EMPLOI	RECOMMANDATIONS
---------	---------------	-----------------

Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> )	1,5 L/ha	Faire des applications foliaires du Fongicide TATTOO dans le cadre d'un programme préventif pour supprimer le mildiou dans les tomates. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent la maladie, mais avant l'infection.
Mildiou ( <i>Phytophthora infestans</i> ) et Brûlure alternarienne ( <i>Alternaria solani</i> )	Appliquer le Fongicide TATTOO à une dose de 1,5 L/ha + les produits d'association aux doses indiquées sur les étiquettes *.	Appliquer à intervalles de 7 à 10 jours. L'intervalle de pulvérisation le plus long peut être utilisé au début de la saison avant la fermeture du couvert, lorsque l'infestation est moins forte. Après la fermeture du couvert et lorsque les conditions sont très propices au développement des maladies, diminuer l'intervalle entre les traitements.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas appliquer plus de 9 litres de Fongicide TATTOO par hectare par saison de croissance.</li> <li>• Appliquer seulement avec de l'équipement de pulvérisation terrestre dans un volume de pulvérisation de 200 à 300 litres d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme.</li> <li>• Ne pas appliquer dans les 5 jours précédant la récolte pour les tomates.</li> <li>• * Bravo 500, Bravo 720, Bravo Ultrex, Bravo Ultrex 90 SDG, Echo 90DF, Echo 720, Dithane DG 75, Dithane DG Rainshield NT, Dithane F-45, Dithane M-45 80% WP, Dithane WSP 80% WP, Manzate DF, Manzate Pro-Stick, Penncozeb 75DF or Penncozeb 80WP.</li> <li>• <b>Lire et suivre les instructions qui se trouvent sur les étiquettes de produits d'association et suivre les plus strictes précautions et restrictions.</b></li> </ul>		

**Groupe de Cultures 9: Cucurbitacées: (Melon à confire, Melon brodé, Melon d'eau, Courge d'été et d'hiver, Citrouille, Concombre, Chayotte (fruit), Pastèque de Chine, Concombre à mariner, Courge comestible, Momordique ssp.)**

MALADIE	DOSE D'EMPLOI	RECOMMANDATIONS
---------	---------------	-----------------

<p>Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>)</p>	<p>1,0-1,4 L/ha de Fongicide TATTOO + 1,35 – 2 L/ha Bravo 500 F*</p>	<p>Appliquer le Fongicide TATTOO comme traitement foliaire dans le cadre d'un programme préventif. Commencer les applications lorsque les conditions favorisent la maladie, mais avant le déclenchement de l'infection. Continuer à intervalles de 7 à 14 jours jusqu'à ce que toute menace d'infection soit disparue. Utiliser la dose la plus forte et l'intervalle le plus court lorsque la maladie exerce une forte pression et quand les conditions favorisent un développement rapide de la maladie. Lorsque le Fongicide TATTOO est utilisé à des intervalles supérieurs à 7 jours, appliquer en alternance un fongicide à contact entre les applications du Fongicide TATTOO. Si les conditions sont très propices au développement des maladies, diminuer l'intervalle entre les traitements.</p> <p>Vérifier avec votre Spécialiste local en vulgarisation si vous êtes peu sûrs que de telles conditions existent.</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas appliquer plus de 7 litres de Fongicide TATTOO par hectare par saison de croissance.</li> <li>• Appliquer seulement avec de l'équipement de pulvérisation terrestre dans un volume de pulvérisation de 300 à 600 litres d'eau par hectare.</li> <li>• Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte des cucurbitacées.</li> <li>• * ou Bravo 720 à 0,94 - 1,4 L/ha.</li> <li>• <b>Lire et suivre les instructions qui se trouvent sur les étiquettes de produits d'association et suivre les plus strictes précautions et restrictions.</b></li> </ul>		

## Laitue (pommée et frisée), Épinards

MALADIE	DOSE D'EMPLOI	RECOMMANDATIONS
<p>Mildiou (<i>Bremia lactucae</i>) sur la laitue et (<i>Peronospora farinosa f.sp. spinaciae</i>) sur les épinards</p>	<p>2,3 L/ha</p>	<p>Faire des applications foliaires lorsque les conditions commencent à favoriser la maladie (par exemple, un degré d'humidité élevé et une température modérée), mais avant le déclenchement de l'infection. Poursuivre les applications à intervalle de 7 à 10 jours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de risque de maladie (jusqu'à un maximum de 4 applications). Appliquer uniquement par voie terrestre, à raison de 200 à 400 litres de bouillie par hectare.</p> <p>Si les conditions sont très propices au développement des maladies, diminuer l'intervalle entre les traitements.</p> <p>Vérifier avec votre Service local d'intervention sur le terrain si vous êtes peu sûrs si de telles conditions existent.</p>

Épinards seulement : pourriture pythienne des racines ( <i>Pythium spp.</i> )	1,5 mL de produit/L d'eau, à raison de 650 à 1 500 L de bouillie par hectare	Applications au sol : Appliquer le Fongicide TATTOO à l'aide de buses à pulvérisation dirigée sur la partie inférieure des plantes et sur le sol environnant. Faire uniquement des applications au sol, à raison de 650 à 1 500 litres de bouillie par hectare. Débuter les applications lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie et poursuivre les applications à intervalle de 21 à 40 jours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de risque de maladie (jusqu'à un maximum de 9,2 L/ha).
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ne pas appliquer plus de 9,2 litres de Fongicide TATTOO par hectare par saison de croissance.</li> <li>• Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte pour la laitue.</li> </ul>		

## SECTION 9: DIRECTIVES D'APPLICATION ET LIMITES D'UTILISATION

### 9.1 RAPPELS GÉNÉRAUX EN VUE D'UNE UTILISATION EFFICACE

- **NE PAS** appliquer ce produit d'une manière qui favorise le contact avec les employés ou d'autres personnes, directement ou par dérive de pulvérisation. Seuls les opérateurs protégés peuvent se trouver dans la zone traitée durant l'application.
- Pour éviter la dérive de pulvérisation, ne pas appliquer lorsque les vents soufflent à plus de 16 km/h.
- Appliquer le produit uniquement lorsque le potentiel de dérive vers les zones d'habitations ou d'activités humaines telles que les maisons, chalets, écoles et espaces récréatifs est minimal. La vitesse et la direction du vent, inversions de température, l'équipement pour l'application et les réglages du pulvérisateur doivent entrer en ligne de compte.
- **NE PAS** appliquer ce produit par n'importe quelle sorte de système d'irrigation.
- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.
- **NE PAS** contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques par suite du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- **NE PAS** laisser reposer le mélange de pulvérisation dans le réservoir jusqu'au lendemain ni pendant de longues périodes de temps sans agitation.
- **Application par pulvérisateur agricole:** **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe doit être à une hauteur maximale de 60 cm au-dessus de la culture ou du sol.

- Ne pas appliquer lorsque le vent provoquerait une distribution non uniforme du produit et/ou un entraînement du produit au-delà de la zone cible du traitement.
- **Application aérienne : NE PAS** appliquer pendant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales. **NE PAS** épandre lorsque la vitesse du vent dépasse les 16 km/h à hauteur de vol au point d'application. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.
- Épandre le Fongicide TATTOO seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

#### **Mises en garde concernant l'épandage aérien :**

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

#### **Mise en garde concernant l'opérateur antiparasitaire – Épandage aérien :**

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les

mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

### **Précautions relatives au produit – Épandage aérien:**

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir ce produit. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-238-6847 ou obtenez des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre province.
- Lorsqu'un mélange en cuve est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association, respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi tous les produits utilisés dans le mélange en cuve et utiliser la catégorie de pulvérisation à plus grosses gouttelettes (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits du mélange en cuve.

### **CONDITIONS:**

Le mode d'emploi de ce produit est considéré comme approprié et doit être suivi à la lettre. Toutefois, dans des conditions climatiques et des conditions du sol extrêmes ou selon un mode d'utilisation et d'autres facteurs qui échappent au contrôle de Bayer CropScience Inc., il est impossible pour Bayer CropScience Inc. d'éliminer tous les risques associés à l'utilisation de ce produit. Par conséquent, des dommages à la culture ou l'inefficacité du produit sont toujours possibles. Ces risques doivent être assumés par l'utilisateur ou l'acheteur.

## **9.2 CULTURES DE ROTATION**

- On peut semer les cultures mentionnées sur cette étiquette dans les champs traités immédiatement après la dernière application de Fongicide TATTOO.
- Ne pas resemer les légumes-racines et feuilles moins de 30 jours après la dernière application de Fongicide TATTOO.
- Ne pas resemer le blé d'hiver et tout autre cultures moins de 120 jours après la dernière application de Fongicide TATTOO.

<b>SECTION 10: DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE, DÉLAI D'ATTENTE AVANT LE PÂTURAGE/L'ALIMENTATION, DÉLAI DE SÉCURITÉ</b>
--

Pommes de terre: 14 jours

Cucurbitacées : 2 jours

Tomates: 5 jours

Laitue: 2 jours

- NE PAS retourner ni permettre aux travailleurs de pénétrer dans les champs traités dans les 12 heures suivant l'application.
- Dans le cas d'un mélange en cuve, toujours respecter les intervalles maximums indiqués sur les étiquettes de tous les produits d'association.

- Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, restrictions et limitations de pâturage pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

## **SECTION 11: INSTRUCTIONS DE MÉLANGE**

Suivre les recommandations de votre Spécialiste local en vulgarisation pour le mélange en réservoir avec les poudres mouillables, concentrés émulsifiables, concentrés de suspension ou pâtes fluides.

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à la moitié du volume d'eau, et débiter l'agitation ou mettre en marche le système de dérivation.
2. Ajouter la dose appropriée de Fongicide TATTOO et de produit d'association, si désiré, tel qu'indiqué à la Section 8, directement dans le réservoir du pulvérisateur.
3. Remplir le réservoir du reste d'eau nécessaire.
4. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et la pulvérisation de Fongicide TATTOO.

**Note : Le produit Fongicide TATTOO non dilué est corrosif pour tous les métaux à l'exception de l'acier inoxydable. Rincer à fond tout équipement d'application en métal après l'emploi.**

## **SECTION 12: RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le Fongicide TATTOO contient un fongicide du Groupe 28. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide TATTOO et à d'autres fongicides du Groupe 28. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides/bactéricides :

1. Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide TATTOO ou les fongicides du même groupe 28 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
2. Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie, de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou



d'autres formes de lutte chimique. Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

3. Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience en présence d'une baisse possible de sensibilité au Fongicide TATTOO chez l'agent pathogène.
4. Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
5. Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
6. Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser aux représentants Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

160708

<sup>MD</sup> Fongicide TATTOO est une marque déposée de Bayer.

Tous les autres produits indiqués sont des marques déposées de leurs entreprises respectives.